



PUBLIC

Managers et
personnel
d'encadrement



PRÉ-REQUIS

Exercer une mission
effective d'animation
en milieu
professionnel



DURÉE

4 jours – 28 heures
+ 2 heures de passage de
certification CCE



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation
Certification visée : .

- Animer une équipe de travail (Certificat de Compétences en Entreprise – CCE)
- Code RS5366 – enregistrée le 17-03-2021
- Certificateur : CCI France

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Maîtriser le Management d'équipe afin de pouvoir passer la certification CCE ANIMER UNE EQUIPE DE TRAVAIL
- Obtenir la Certification CCE

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etablir des contrats d'objectifs pertinents et motivants
- Développer une vision et donner du sens pour renforcer la cohésion d'équipe
- Intégrer un management inclusif non discriminant
- Animer une équipe sur un socle de valeurs communes
- Adapter ses pratiques de management aux différentes problématiques de diversité

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports, démonstrations, interviews, exercices, simulations.
- Formation collective et individualisée. Chaque stagiaire est interpellé à s'intégrer et travailler sur son positionnement et sa situation dans l'entreprise
- Une synthèse écrite est remise, à chacun, en fin de session



DATES ET LIEUX

Agen
27-28 mai + 19-26 juin
27-28 mai + 18-19 novembre

Périgueux
03-10 avril + 16-17 juillet

+ 1 date à déterminer pour le
passage de la certification CCE



TARIFS

1760 € HT – 2112 € TTC



INTERVENANT

Laurent GOUDET
Rodolphe ARFEUIL



Lieux aménagés et modalités adaptées
pour faciliter l'accès et l'usage aux
personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

AMELIORER SA PERFORMANCE MANAGERIALE

Evaluer sa performance de manager

- Se sentir légitime, avoir confiance, gérer ses émotions.
- Développer son charisme, asseoir son leadership.
- Autodiagnostic. Identifier son style de management. Bilan personnel.

Evaluer les performances

- L'adéquation entre les compétences acquises et les compétences requises.
- Evaluer les performances individuelles et collectives.
- Connaître tous les outils de pilotage efficaces.
- Un outil pour visualiser les priorités individuelles et collectives : la grille de diagnostic collectif.
- Etablir des plans d'actions personnels.
- Réaliser des entretiens mobilisateurs et stimulants.

Développer le potentiel et la motivation

- S'appropriier le rôle de développeur de talent.
- Développer une vision et donner du sens.
- Etablir des contrats d'objectifs pertinents et motivants, mener des entretiens de suivi.
- Favoriser l'innovation.

Plus de cohésion pour plus de performance

- Prévoir les risques d'incompréhension et de tensions.
- Savoir entendre et encourager.
- Dédramatiser la situation.
- Gérer les réticences et les conflits.
- Instaurer le changement pour renforcer la cohésion.
- Instaurer des valeurs communes et des règles du jeu.

Favoriser la réussite individuelle et collective

MANAGER LA DIVERSITE

Le management inclusif : faire le pari de l'enrichissement

- Identifier les formes de diversité par les notions de norme, valeur et représentation
- La posture du Manager : l'alignement du manager dans sa communication et son rapport à l'autorité
- Créer les conditions de la transmission et de la capitalisation des savoirs :
 - Développer/accroître la compétence de ses collaborateurs
 - Anticiper et organiser le retour d'expérience, la transmission et la capitalisation du savoir-faire

La communication professionnelle et gestion des conflits

- Intégrer les jeunes et nouveaux arrivants : processus et outils d'intégration
- La communication professionnelle et ses niveaux, l'analyse transactionnelle par des jeux de rôle
- Savoir encourager, valoriser, anticiper et gérer les conflits

L'animation d'équipe et la dimension leadership

- Evaluer les degrés de motivation/a motivation (intrinsèque et extrinsèque) et identifier les contextes déclencheurs d'actions
- Le leadership : définir une orientation claire, communiquer sa vision, dynamiser - inspirer - motiver, faire adhérer, et s'engager sur les valeurs de l'entreprise

La dimension organisation du Manager

- La conduite du changement (analyse, communication) : La relation au changement - Les divergences - Les tensions - Le blocage
- Les 5 types de réunion, leurs process, les bonnes pratiques

Cas pratiques : à partir des attentes de chaque manager, les obstacles et difficultés rencontrés servent de point de départ aux jeux de rôle, 50% du temps est consacré à de la mise en situation

CERTIFICATION CCE - DEROULE

IDENTIFICATION DES COMPETENCES A CERTIFIER

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.

Pour déclencher son parcours de certification de compétences, le **candidat identifie et valide le choix du ou des CCE** qu'il souhaite obtenir, suivant les référentiels de certification : Entretien préalable à la certification d'une durée d'1 heure

FORMATION

Le candidat assiste à la formation préparant au CCE de son choix, suivant les référentiels de certification et le programme de formation adapté

EVALUATION

Il existe plusieurs modalités pour obtenir une certification CCE :

- Passage d'une épreuve : étude de cas. Cette épreuve dure 2h00 et se déroule en présentiel, au sein de Sud Management Entreprises
- Constitution d'un portefeuille de compétences. Ce portefeuille peut être constitué par le candidat en autonomie ou en étant accompagné : Voir programme et devis spécifique

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

- L'étude de cas ou le portefeuille de compétences sont transmis à un évaluateur et à un du jury de certification qui statuent sur la délivrance ou non du certificat de compétences

La règle d'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise :

- Validation d'au moins 80% des critères du référentiel concerné

La validation du CCE n'est pas limitée dans le temps. Le CCE n'est pas validable par bloc.

Equivalence – passerelle : aucune

Suite de parcours / débouchées : métiers du management

CONTACT DUREE CALENDRIER

- Cécile MARCHAND : 05 53 77 36 30
- 3 heures :
 - 1 heure d'entretien préalable
 - 2 heures d'étude de cas ou de portefeuille de preuves en autonomie
- Date à déterminer pour le passage de la certification